LES INTERVENANTS DU RASED : une équipe qui mène des actions destinées à aider les élèves en difficulté

Le psychologue de l'Education Nationale

L'enseignant spécialisé à dominante relationnelle

L'enseignant spécialisé à dominante pédagogique

Il suscite le dialogue entre les enfants, les parents, les enseignants et les intervenants extérieurs.

Il propose:

- des observations
- des entretiens
- des bilans psychologiques
- d'assurer un suivi dans le cursus scolaire de l'enfant
- des orientations adaptées à l'enfant

Dans le respect du code de la déontologie

Il contribue à aider l'enfant à trouver sa place à l'école.

Il propose de l'aider à :

- devenir élève
- investir l'école
- reprendre confiance en lui
- prendre de la distance par rapport à ses émotions

Il apporte à l'élève une aide pédagogique spécialisée.

Il propose de l'aider à :

- dépasser des difficultés scolaires
- maitriser ses outils et ses méthodes
- d'améliorer ses capacités et donner un sens à ses tâches scolaires
- prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite
- transférer sa réussite en classe

Il travaille avec les enfants de tous les cycles de l'école.

Le bilan psychologique est soumis à l'accord des deux parents.

Il travaille en prévention principalement avec des enfants de cycle 1 et 2.

Son intervention est soumise à l'accord des parents.

Il travaille prioritairement avec des enfants de cycle 2.

Les parents sont informés de son intervention.

Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté



Circonscription de Pont-Audemer

Enseignant spécialisé à dominante pédagogique

Enseignant spécialisé à dominante relationnelle

Psychologue de l'Education Nationale

Les enfants : Quelles difficultés ?



Difficultés de langage oral ou écrit

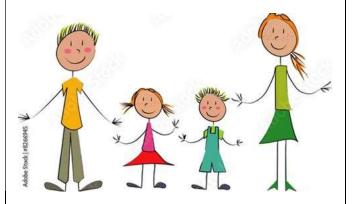
Difficultés d'apprentissage : lire, écrire, compter...

Difficultés relationnelles et affectives : conflit entre frères et sœurs, avec les parents, les autres enfants.

Maladresse corporelle, difficultés graphiques

Comportement : inhibition, timidité, instabilité, agressivité...

Les familles peuvent être reçues dans les écoles, sur rendez-vous, pour évoquer les problèmes ou les questions concernant leur enfant.



Les actions du RASED sont un service public et gratuit de l'Education Nationale.

Les intervenants spécialisés respectent <u>le secret professionnel</u>.